

Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – elise@coalanet.org

Commission Communale de l'accueil du 28 avril 2011 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
VERLAINE	André	1	e	Président – Echevin	X	
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enseignement - ATL		Proc
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale		
DEBATTY	Benoît	1	e	Conseiller communal		
REYSER	Dominique	1	s	Conseiller communal		X
GOFFIN	Germain	1	s	Conseiller communal		
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal		
PILETTE-MAES	Béatrice	1	s	Conseillère communale		
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph	X	
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol		Proc
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette	X	
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française		Proc
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph		X
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph		
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire	X	
TILE	Nicole	4	e	IMAJE		
BOTTON	Florent	4	e	Asbl Gesves EXTRA		Proc
COLPAERT	Géraldine	4	e	Domaine de Mozet		Proc
?	?	4	s	IMAJE		
LACZKA	Marta	4	s	Asbl Gesves EXTRA		
WATTERMAN	Yves	5	e	La spirale asbl		
TOUSSAINT	Jean-Michel	5	e	R.E.S.gevsoise		
VAN AUDENRODE	Eloi	5	e	Patro Jean XXIII		X
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE	X	
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mr Dominique Notte, Député-Président de la Province.	X	

Accueil par André Verlaine

Procuration :

De	Céline HONTOIR	A	André VERLAINE
	Christine PITANCE		Véronique GILLET
	Régine LEUNEN		Bernard DEFRESNE
	Florent BOTTON		Dominique MEURISSE
	Eloi VAN AUDENRODE		Martin VAN AUDENRODE

Accueil de Madame Berque, notre nouvelle coordinatrice ONE.

1. Validation du précédent procès – verbal

A l'unanimité, le précédent PV est validé.

2. Suivi des projets en cours

- Accueil centralisé et création d'une maison de l'enfance

Pour rappel, nous avons le souhait de rassembler les enfants présents dans les garderies scolaires les mercredis après-midi dans un espace commun à tous. Cet accueil deviendrait ouvert à tous les enfants de la commune, scolarisés ou pas à Gesves. Des ateliers y seront organisés (en collaboration par exemple avec les acteurs locaux), ainsi que des animations plus extraordinaires (Ciné-mômes, par exemple).

Ce projet d'accueil centralisé est combiné avec le projet de création d'une Maison de l'Enfance à Gesves (avec un espace ludothèque en lien avec la bibliothèque). Malheureusement, les travaux à réaliser demandent un gros investissement financier de la part de la commune. D'où son souhait de pouvoir bénéficier d'une aide de la Région wallonne, dans la cadre de son projet de rénovation de l'ensemble du bâtiment. Ce qui leur demande du temps. C'est pourquoi, ce projet de création d'une maison de l'Enfance doit être reporté.

Nous avons donc étudié la possibilité d'organiser l'accueil centralisé indépendamment de l'aménagement de la Maison de l'Enfance (selon une tournante par trimestre, dans les écoles ; dans les locaux de la plaine de vacances, etc.). Mais les locaux des garderies scolaires ne permettent pas d'accueillir un plus gros groupe d'enfants et les locaux communaux ne sont adaptés ni aux petits enfants ni aux conditions climatiques hivernales. De plus, afin de garantir la réussite la mise en place d'un tel projet, nous avons marqué le souhait d'éviter les déménagements répétitifs, d'avoir à disposition le matériel et les aménagements nécessaires ainsi que choisir un lieu hors des établissements scolaires (extrascolaire !). Raisonnablement, ce projet nous paraît encore trop jeune pour être réalisé dans des conditions optimales.

⇒ **La CCA approuve cette décision.**

- Formation des accueillant(e)s : création d'un flyers d'information

Les directions des écoles avaient rapporté aux membres de la CCA leur difficulté à communiquer avec leur(s) accueillant(e)s au sujet des formations. Pourtant, aux yeux de la CCA, les formations sont bien une évidence puisqu'elles sont même une priorité dans notre plan d'action annuel.

Nous avons donc eu l'idée de créer un flyers. Son but : renforcer l'identité des acteurs de l'asbl « Gesves EXTRA » (seul opérateur agréé dans le cadre ATL) et informer sur les formations. Ce flyers pourrait être distribué dans le cadre d'une rencontre conviviale où seraient invités la coordination ATL, les acteurs et des représentants de l'asbl « Gesves EXTRA ».

Nous proposons aux membres présents une ébauche de ce flyers (en annexe).

Des corrections et des adaptations sont apportées au triptyque et madame Berque, coordinatrice ONE, se propose de se renseigner auprès de l'ONE sur la possibilité d'y apposer ou non le logo de l'ONE.

Nous décidons de programmer cette rencontre conviviale en septembre (en soirée). Une invitation sera envoyée à tous dans le courant du mois de juin. Nous prévoyons aussi l'envoi d'un rappel en septembre. Lors de cette rencontre conviviale, le catalogue formation de l'ONE pourrait être distribué. L'objectif de cette rencontre est aussi de favoriser l'identité de l'asbl « Gesves EXTRA ».

Les directions s'interrogent sur la possibilité d'organiser ces formations à Gesves.

Olivier Geerkens explique que des journées de formation étaient prévues mais que celles-ci ne pourront être organisées faute de moyens financiers. Une part des subsides octroyés dans le cadre de la coordination ATL (emploi d'Elise) était prévue pour le financement de la formation des accueillant(e)s gesvoises mais l'ONE n'a pas accepté ce justificatif à ces subsides. Selon l'ONE, ce sont les subsides octroyés aux opérateurs qui doivent être alloués à la formation et non ceux prévus pour la coordination ATL. Les membres de la CCA ne comprennent pas cette décision. Pour eux, le rôle du coordinateur ATL dépasse celui d'informer simplement les accueillant(e)s sur les formations ou de distribuer le catalogue des formations de l'ONE. D'autant plus que les opérateurs, avec le coefficient multiplicateur qui descend, reçoivent moins de subsides qu'avant.

L'asbl Coala (organisme de formation agréé) a décidé d'interpeller à ce propos le ministre Nollet. A ce jour, il n'a reçu aucun retour de la part du ministre.

⇒ **Les membres de la CCA souhaitent également interpeller le ministre Nollet à ce sujet.**

3. La communication des opérateurs extrascolaires vers les parents et les enfants

Depuis la création du service extrascolaire, une attention particulière est donnée sur la centralisation et la communication des informations relatives au secteur de l'enfance. Encore cette année, c'était une des priorités de notre plan d'action annuel.

Les moyens que nous avons développés :

- Le site internet de la commune : www.gesves.be au travers des pages Enfances (Rubrique Education et culture)

Nous proposons aux parents le panel d'activités (stages/plaines) organisées à Gesves durant chaque vacances scolaires. Les opérateurs nous communiquent de plus en plus spontanément leurs informations, même si des rappels sont envoyés par mail.

Inconvénients : les pages ENFANCE sont très loin dans le site (3 clics sont nécessaires avant de les atteindre) puisque ce n'est pas une rubrique en soi (Rubrique Education et Culture). Il n'est plus possible à ce jour de créer de nouvelle rubrique, le site internet ayant été construit et acheté tel qu'il est actuellement. Un raccourci (parmi tous les raccourcis) est donc créé depuis la page d'accueil du Bourgmestre.

- Création d'un flyers Pâques et Eté

Il existe de nombreuses possibilités de stages/plaines durant les vacances de Pâques et d'été. Avec les moyens financiers et graphiques dont nous disposons, nous avons créé un flyers gratuit contenant un abrégé des informations relatives aux opérateurs (qui le souhaitent) pour cette période. Ce flyers a été distribué en toute-malette et est disponible à l'administration communale et dans certains commerces de la commune.

- Brochure « Temps Libre » - 2^e édition

La 2^e édition de la Brochure Temps Libre est en cours de réalisation. La première édition date de 2008. Cette brochure reprend toutes les informations relatives aux enfants de 2.5 à 18 ans. Tous les opérateurs extrascolaires gesvois qui organisent un accueil durant les vacances ou durant l'année scolaires sont invités à y figurer gratuitement. Les opérateurs/activités sont

repartis, dans le sommaire, selon une triple sélection (ordre alphabétique, selon âge du public cible, selon le type d'activités proposées). La deuxième édition devrait normalement voir le jour durant l'été 2011.

4. Journée inter-réseaux du 28 juin 2011 : création d'un sous-groupe

En collaboration avec l'asbl Gesves EXTRA et les opérateurs qui le souhaitent, voici venir le temps de la mise en place de la 4^e édition de notre journée inter-réseaux. Pour rappel, elle est destinée à tous les enfants primaires scolarisés à Gesves (écoles communales, libre et de la communauté française), ce qui représente à peu près 400 enfants de 6 à 12 ans. La journée se déroule de +/- 9h30 à +/-15h et un grand barbecue est prévu à midi. La date du mardi 28 juin 2011 avait été retenue lors de la CCA de septembre 2010. Le domaine de Mozet (seulement les espaces verts – pas les salles) a donc déjà pu être réservé pour accueillir l'évènement.

Cette année, nous avons imaginé une nouvelle formule :

- démarrer la journée par un genre de RALLYE pédestre dans les chemins de terre qui entourent le domaine de Mozet ;
- répartir les équipes par cycle (1 et 2^e année – 3 et 4^e année – 5^e et 6^e année) ;
- augmenter les frais de participation des enfants à 2 euros ;
- annuler en cas de forte pluie.

Pourquoi ne pas aussi étudier la possibilité de fournir le barbecue nous-même (et non plus via le domaine de Mozet) en espérant pouvoir avoir le soutien des boucheries gesvoises ?

Un sous-groupe est créé pour l'organisation de cette journée : Martin et Eloi Van Audenrode, Florent Botton, Elise Debois, Olivier Geerkens (Véronique Gillet, selon ses disponibilités).

5. Divers

- Durant la période de octobre 2009 à septembre 2010, l'asbl Gesves EXTRA a reçu la somme de 25 994 euros par l'ONE dans le cadre de son agrément ATL.
- Le montant du coefficient multiplicateur (17 500 euros) a été versé par l'ONE à l'asbl Gesves EXTRA. Il sera évidemment redistribué dans les milieux d'accueil selon les présences validées par l'ONE .
- Il serait nécessaire d'interpeller IMAJE pour le remplacement de Nicole TILE.
- Prochaine CCA : le jeudi 13 octobre 2011 à 19h

A. VERLAINE



Le président

E. DEBOIS



La secrétaire



Wavre, le 11 mars 2011

Utilisation des subsides de Coordination ATL

Copie à Benoît Parmentier, administrateur général ONE

Monsieur le Ministre,

L'ONE termine actuellement la vérification des dossiers de justification des subsides de coordination ATL 2010 rentrés par les communes ou les asbl conventionnées par celles-ci.

Comme chaque année, sans doute, des demandes complémentaires sont formulées par l'ONE afin de valider ou non certaines pièces justificatives.

En effet, le cadre légal (Art. 31 du Décret et Art. 21 de l'arrêté) balise les dépenses admissibles : « ... une subvention annuelle forfaitaire de coordination destinée à la rémunération du coordinateur ou de la coordinatrice de l'accueil ainsi qu'à ses frais de fonctionnement, notamment des frais de courrier, de déplacement et d'achat de petit matériel... » .

Ce qui relève du fonctionnement d'une « bonne » coordination allant bien au-delà de l'achat de timbres et de petit matériel de bureau, le législateur a pris soin d'utiliser le « notamment » afin de ne pas produire une liste exhaustive.

Ainsi, avec l'expérience, chaque projet communal a pu évoluer avec ses spécificités et utiliser ses subsides de coordination à ce qui lui apparaît comme essentiel ; les services administratifs de l'ONE, lors de la vérification annuelle, faisant des arbitrages avec une certaine souplesse lorsque cela lui est possible.

Notre association, conventionnée avec deux communes au sein desquelles la coordination fonctionne « bien », dans l'esprit de collaboration voulu par le Décret, a dû répondre à quelques demandes complémentaires de l'ONE pour ses projets 2010. Finalement, il apparaît que pour un dossier, le montant justifié est insuffisant et que le subside de coordination ne sera pas versé à 100 %.

En effet, des frais liés à l'organisation de 6 journées de formation pour l'ensemble des accueillant(e)s de tous les opérateurs n'ont pas été validés parce que « ...il s'agit de frais afférents au fonctionnement d'un opérateur d'accueil pour ses accueillant(e)s même si l'organisation de la formation est soutenue par le Coordinateur ATL » .

Nous ne vous interpellons pas, aujourd'hui, Monsieur le Ministre, pour intercéder dans le cadre d'un dossier spécifique qui nous concerne. Nous avons acté la décision de l'ONE et n'organiserons pas les 6 journées de formation prévue, c'est tout.

Néanmoins, **de manière plus globale, il nous semble que la position prise par l'ONE va à contre-sens des réalités de terrain et va au-delà du texte légal.**

- La formation comme **outil d'une qualité de l'accueil** est reconnue par tous. Le décret l'impose d'ailleurs à tous les acteurs de l'ATL : accueillant(e)s, responsables de projets et, récemment, aux coordinateurs ATL. Cet objectif de qualité est bien un **objectif de la coordination ATL...**

Bon nombre de programmes CLE ont inscrit la formation des accueillant(e)s dans leurs objectifs... et mis cela comme **priorité dans leur Plan d'Action Annuel** obligatoire depuis cette année... sans que l'ONE n'y trouve à redire.

Il faudrait donc soutenir, encourager... mais en s'interdisant le moindre apport financier possible dans le cadre du subside de coordination. Etrange !

www.coalanet.org

Secrétariat général
sg@coalanet.org

10 rue du Rivage
1300 Wavre
010 22 44 49

CRH - Centres rencontres et
hébergement
classes vertes - relations
internationales - gîtes de groupe

thierry@coalanet.org
061 65 60 05

Botassart
Peruwelz
Wenduine

CAJ - Centres d'animation en
journées
atl - edd - ludothèque - ateliers
apa - récréabulles

sabrina@coalanet.org
010 76 10 18

Andenne
Gembloux
Gesves
Mont St Guibert
Naast
Wavre

Formations ATL
accueillants extrascolaires
animateurs EDD
responsables de projet
formations de base et continues

vincent@coalanet.org
0472 643 313

Formations Centres Vacances
animateurs - coordinateurs
brevets et formations
complémentaires

julien@coalanet.org
0497 579 481

Vacances
Plaines - Séjours

cynthia@coalanet.org
0494 377 889

Organisation de jeunesse
pluraliste active
dans le secteur extrascolaire
au sens large :
Tout espace-temps collectif,
durant lequel un enfant, un jeune
participe
à des animations encadrées
avec des animateurs qualifiés.

- Nous abondons dans le sens de l'ONE : la formation des accueillant(e)s est de la responsabilité des responsables de projet. Il ne s'agit pas, dans notre chef, de désresponsabiliser ceux-ci ! Mais, **le décret n'exclut pas pour autant un soutien même financier**, de la coordination ATL. Il nous semble même que lorsque la collaboration et le partenariat sont possibles, **l'empêcher va à l'inverse de la dynamique décrétole de coordination**.
- Un budget important est affecté à la formation des acteurs ATL. En tant qu'Organisme de formation agréé, nous sommes bien placés pour savoir que **la demande est bien supérieure à l'offre**. L'analyse des dossiers par la Commission d'agrément, dans le cadre du renouvellement des programmes CLE, fait état du manque de formations chez de nombreux opérateurs, ceux-ci devant rentrer dans une démarche de formation dans un délai d'un an. Des solutions de **financement alternatif** doivent être mises en place par les P.O. et le Comité de Pilotage ONE incite les organismes de formation que nous sommes à demander une intervention à fonds propres aux opérateurs d'accueil pour augmenter tant que faire se peut le nombre de journées de formation effectives.
Sachant cela, il nous semble contre-productif de remettre tout le poids du coût des formations sur les responsables de projet. Faut-il vous rappeler, Monsieur le Ministre, que **les subsides aux opérateurs ont diminué de 70 %** en quelques années, le coefficient multiplicateur dégringolant de 10 à 3 ?

Considérant ces éléments, nous trouverions étonnant de priver le secteur d'un **moyen alternatif supplémentaire pour financer les formations de son personnel** ainsi que de priver les coordinations ATL d'un **levier supplémentaire pour augmenter la qualité de l'accueil local et la dynamique de collaboration entre opérateurs**.

Nous vous demandons, dès lors, Monsieur le Ministre, de **valider la possibilité, pour les communes qui le souhaitent et qui le peuvent, d'organiser des formations de proximité pour l'ensemble des accueillant(e)s agissant au sein des accueils extrascolaires mis en place sur leur territoire pour autant qu'elles soient ouvertes à tous les opérateurs et organisées via des opérateurs agréés dans le cadre ATL**. Conséquemment, nous vous demandons de **communiquer à l'ONE qu'il peut en accepter les frais d'organisation dans le subside de coordination**.

Quelle que soit votre décision, nous souhaitons que **la position adoptée en la matière soit diffusée de manière claire à l'ensemble des coordinateurs ATL**.

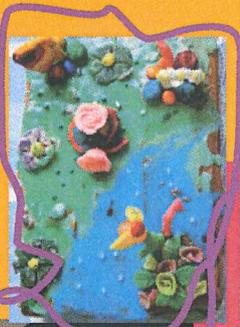
Tout en restant à votre disposition pour toute rencontre ou renseignement complémentaire, via Olivier Geerkens, notre responsable des relations extérieures chargé de ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le conseil d'administration de l'asbl COALA,

Thierry Vandeplass
Président

La formation :

- C'est s'outiller ;
- Partager son expérience ;
- Echanger des idées ;
- Prendre du recul par rapport à ses pratiques
- Etc.



Pour tout renseignement :

Elise DEBOIS

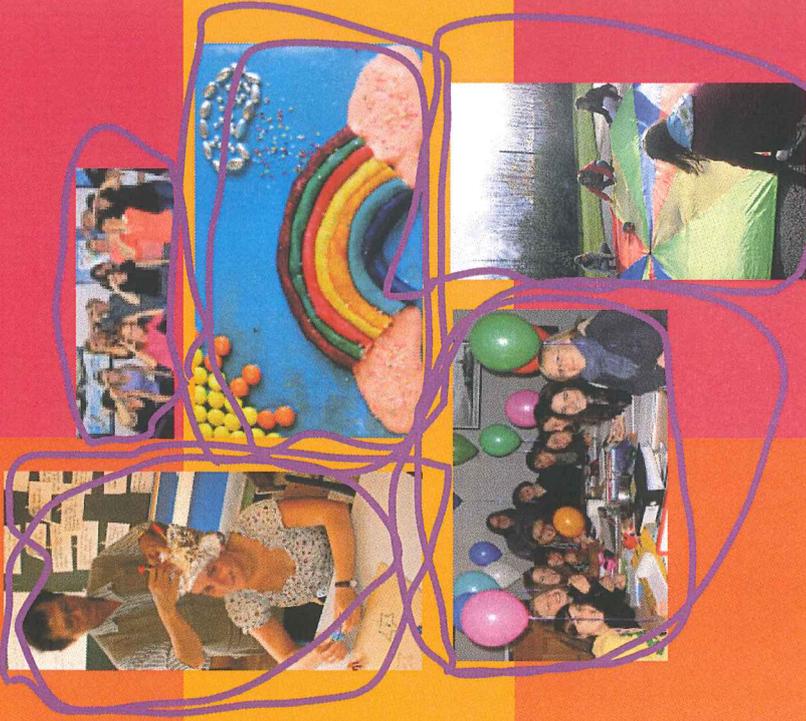
Coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL)
Commune de GESVES

elise@coolanet.org
0485/60.32.92

Vous pouvez également consulter le catalogue des formations de l'ONE intitulé « Brochure formation continue 3-12 ans » :

- Apres de votre direction d'école
- Sur le site de l'ONE (www.one.be)
- Au service extrascolaire de la commune de Gesves (112, chaussée de Gramptinne à Gesves)

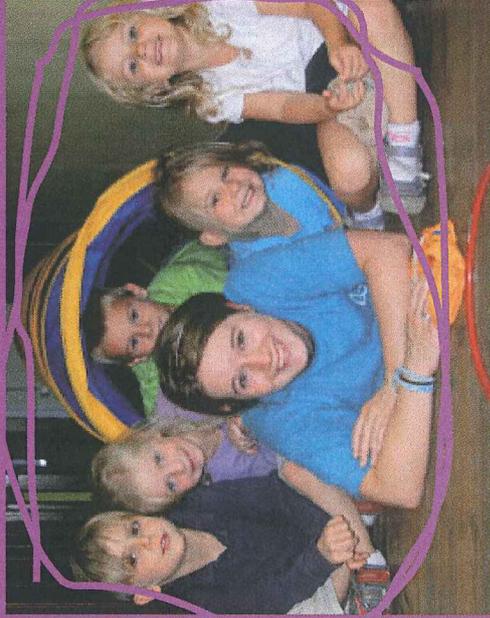
Avec le soutien de:



«Être accueillante extrascolaire,
c'est un métier ! Et comme tous les
métiers, il se construit et évolue ! »

L'accueil de l'enfance est cadré par les décrets
« Centre de vacances » et « Accueil temps libre
- ATL ».

Tous deux visent une PROFESSIONNALISATION
de l'accueil de l'enfant et ce, notamment
grâce à la formation des personnes qui
accueillent les enfants (les animateurs et les
accueillant(e)s, ainsi que celles qui organisent
cet accueil (les responsables de projet).



Ces formations donnent accès à un document
validé par l'ONE.

« Se former, c'est une démarche qui s'insère
dans un projet partagé où chacun est un
acteur »

Benoît Parmentier
Administrateur général de l'ONE.



C'est pourquoi l'ONE prévoit 2 processus de formation :

- Une formation de base (100h en 3 ans)

Les personnes qui disposent de certains
titres, diplômes ou brevets sont directement
considérées comme qualifiées.

- Une formation continuée (50h en 3 ans)

Certains modules de formation suivis dans
un autre cadre peuvent également être
valorisés !



Les thèmes abordés en formation :

- L'animation d'un groupe d'enfants ;
- Le rôle de l'accueillant(e) ;
- Connaissance de l'enfant ;
- Techniques artistiques ;
- Contes et histoires ;
- Bosses et bobos ;
- Animations musicales ;
- Jeu bouge, jeu m'amuse ;
- Jeux de table et de société ;
- Intégration d'un enfant porteur d'un handicap ;
- Des marionnettes au bout des doigts ;
- Voir et recevoir la maltraitance ;
- La place des petits dans l'accueil extrascolaire ;
- Chanter avec les enfants sans être chanteur, danser sans être danseur ;
- Cuisine créative ;
- Du besoin de manger au plaisir de manger ;
- Se développer grâce à la collectivité ;
- Ces parents, nos partenaires obligés ? ;
- Repères et limites : faut-il punir ou sanctionner ? ;
-

Et encore beaucoup d'autres choix dans le
catalogue des formations de l'ONE !



L'accueil extrascolaire au sein de l'asbl « Gesves EXTRA »... une équipe au service des enfants !

Vous faites sans doute partie de cette équipe sans le savoir!

Vous appartenez à une des huit associations membres de l'asbl « Gesves EXTRA » et vous êtes :

- Un volontaire qui anime durant les vacances scolaires ou les congés pédagogiques dans les écoles ?
- Un instituteur qui fait l'école des devoirs ?
- Une accueillante qui encadre la garderie ?
- Une accueillante qui surveille la cour ?
- Un parent qui anime un atelier après l'école ?
- Etc...

Alors vous faites partie de notre équipe
«Gesves EXTRA »

L'asbl « Gesves EXTRA » regroupe 8 associations* extrascolaires gesvoises dont les 4 écoles de la commune, tous réseaux confondus ! Elle est ouverte à tous les opérateurs extrascolaires !

Grâce à une équipe de 3 animateurs salariés, des accueillants volontaires et ALE ..., Gesves Extra accueille tous les enfants dans les différents milieux d'accueil, quelle que soit l'école où il est inscrit !

Gesves EXTRA, des missions :

- L'organisation et l'animation d'accueils extrascolaires (après l'école, les mercredis après-midi, pendant les vacances, lors des journées pédagogiques, etc...)
- Le soutien logistique à ses membres
- Le soutien à la formation des accueillant(e)s.

Gesves EXTRA, un projet:

Notre projet pédagogique est consultable, notamment, via le site de la commune de Gesves (www.gesves.be). Les valeurs prioritaires que nous défendons sont celles de liberté, de participation et d'autonomie. Le secteur extrascolaire s'inscrivant dans le temps «libre», il importe que chaque enfant, chaque jeune, seul et avec le groupe, vive au quotidien ces valeurs.

gesves.extra@gmail.com

083/670.203 - 0491/360.578

Personnes de contacts: Florent Botton (coordinateur)
Elise Debois (coordination ATL - asbl COALA)
Martin Van Audenrode (président)

* Les 4 écoles de la commune (EFACF, Saint-Joseph, La croisette et l'Envol), le Patro Jean XXIII, le Domaine de Mozet, l'asbl Coala et la commune de Gesves.